

Hôpital Général de Référence Kangu, Mayumbe

- **Lieu: Kangu (Territoire de Lukula)**
- **Province: Bas-Congo (Chef-lieu: Matadi)**
- **Nombre de lits: 100 lits montés actuellement (mais 350 disponibles)**
- **Nombre des médecins: 4**
- **Nombre des infirmières: 19**
- **Nombres des infirmiers : 8**
- **Nombre des laborantins : 2**
- **Personnel administratif et ouvriers: 27**
- **Population cible: 94.000**
- **Espérance de vie au pays: 43.1 ans en 2004**
- **Taux d'alphabétisation au pays: 67.2% en 2004**
- **Taux d'infection au SIDA: 2,4 %**
- **Médicalisation au pays: 1 docteur pour 10.000 habitants, 1 infirmière pour 5.000 habitants**

Description

De Kinshasa (capitale de la RDC) vous atteignez l'hôpital de Kangu en voiture dans une bonne journée.

L'hôpital est situé dans une zone au sein de laquelle se trouvent encore 8 autres hôpitaux et 11 centres de santé. Une population de plus de 94.000 personnes fait directement appel à l'hôpital, mais l'ensemble de la population de Mayumbe est estimé à 500.000 habitants.

Il s'agit d'une région pauvre et l'hôpital fonctionne principalement grâce au paiement des consultations et des hospitalisations, aux analyses et à la vente de médicaments. Le paiement du personnel représente sa principale dépense.

Bien que la structure des bâtiments semble encore être assez bonne, le manque de savoir-faire technique et de matériaux pour le besoin quotidien est manifeste. Cette situation a été encore aggravée par le fait que la pratique régulière des soins chirurgicaux, qui ont une signification existentielle pour cette maison, n'a pu être maintenue.

Grâce au soutien financier de notre association, effectué depuis le mois de novembre 2010, le service chirurgical majeur a été relancé à nouveau à Kangu. Ceci est rendu possible par les médecins Dr Robert

Muanda, qui a reçu sa formation chirurgicale en Allemagne et en France, et Dr Michel Mbungu, qui a fait un stage de perfectionnement en tant qu'anesthésiste pendant une période de 18 mois dans l'hôpital de Cobourg (Haute-Franconie).

Le spectre de traitement couvre la chirurgie viscérale, la traumatologie, l'urologie et la gynécologie.

Une première étape a été faite, d'autres mesures doivent suivre.